

**INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION -
COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE**

2, rue Léopold Alixant

39330 MOUCHARD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION - COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

Siège social : 2, rue Léopold Alixant - 39330 MOUCHARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Compagnons,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l' INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION - COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 02 avril 2019

HLP Audit

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Freddy GARCIN
Associé



HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION
2 RUE LEOPOLD ALIXANT
IEF CTF

39330 MOUCHARD

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne
 BP 58604
 44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	103 665	103 665		
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	67 795		67 795	67 795
Constructions	8 030 207	4 964 845	3 065 362	3 316 027
Installations tech., matériels, outillage	747 683	640 813	106 870	118 614
Autres immobilisations corporelles	186 404	144 866	41 538	57 268
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	54 032		54 032	50 489
Total	9 189 787	5 854 190	3 335 597	3 610 193
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	19 833		19 833	22 268
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 025 466	9 058	1 016 409	763 511
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	220 901		220 901	272 140
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	3 925		3 925	15 290
Valeurs mobilières de placement	738 790	46 574	692 216	703 209
Disponibilités	2 163 662		2 163 662	2 224 037
Total	4 172 578	55 632	4 116 946	4 000 455
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	17 330		17 330	11 201
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total	17 330		17 330	11 201
TOTAL ACTIF	13 379 695	5 909 822	7 469 873	7 621 848

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
 BP 58604
 44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	98 037	98 037
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 320 947	3 141 817
Résultat de l'exercice	4 288	179 130
Subventions d'investissement	1 999 656	2 141 723
Provisions réglementées		
Total	5 422 927	5 560 706
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	42 591	34 225
Total	42 591	34 225
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	670 761	802 547
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 294	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 411	226 019
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	47 847	36 156
. Organismes sociaux	63 297	49 182
. Etat, impôts sur les bénéfices	11 117	9 145
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	3 729	4 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 030	
Total	995 486	1 127 245
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 008 869	899 672
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	7 469 873	7 621 848

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATI

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Prduction vendue	1 699 479	100,00	1 683 907	100,00	15 572	0,92
Prduction stockée						
Prduction immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 396 717	82,19	1 459 895	86,70	-63 177	-4,33
Autres produits	113 804	6,70	35 136	2,09	78 668	223,89
Total	3 209 999	188,88	3 178 938	188,78	31 062	0,98
CONSOUMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	129 596	7,63			129 596	#####
Variation de stock (mat. premières)	2 435	0,14	-7 099	-0,42	9 534	134,30
Autres achats & charges externes	1 692 653	99,60	1 772 222	105,24	-79 569	-4,49
Total	1 824 685	107,37	1 765 122	104,82	59 562	3,37
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	69 580	4,09	63 976	3,80	5 604	8,76
Saiaires et traitements	591 558	34,81	565 169	33,56	26 389	4,67
Charges sociales	276 823	16,29	259 902	15,43	16 921	6,51
Dotations amortissements et prov.	395 456	23,27	416 484	24,73	-21 027	-5,05
Autres charges	8 220	0,48	1 693	0,10	6 527	385,56
Total	1 341 638	78,94	1 307 223	77,63	34 415	2,63
Résultat d'exploitation	43 677	2,57	106 592	6,33	-62 915	-59,02
Produits financiers	47 203	2,78	102 913	6,11	-55 710	-54,13
Charges financières	58 063	3,42	20 940	1,24	37 124	177,29
Résultat financier	-10 860	-0,64	81 974	4,87	-92 834	-113,25
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	32 817	1,93	188 565	11,20	-155 749	-82,60
Produits exceptionnels	2 614	0,15	6 148	0,37	-3 534	-57,48
Charges exceptionnelles	20 026	1,18	6 439	0,38	13 587	211,03
Résultat exceptionnel	-17 412	-1,02	-290	-0,02	-17 121	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	11 117	0,65	9 145	0,54	1 972	21,56
Résultat de l'exercice	4 288	0,25	179 130	10,64	-174 842	-97,61

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	103 665			103 665
Terrains.....	67 795			67 795
Constructions.....	7 938 355	91 852		8 030 207
installations techniques, matériel et outillage industriels	733 284	14 399		747 683
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	186 404			186 404
Immobilisations financières.....	50 489	3 543		54 032
Total.....	9 079 993	109 794		9 189 787

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	103 665			103 665
Terrains.....				
Constructions.....	4 622 328	342 516		4 964 845
Installations techniques, matériel et outillage industriels	614 670	26 143		640 813
Autres immobilisations corporelles..	129 136	15 731		144 866
Total.....	5 469 800	384 390		5 854 190

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

NEANT

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :		
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

NEANT

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	L	30 ANS				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	5 A 10 ANS				
Autres immobilisations corporelles	L	3 A 5 ANS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	22 268	19 833	22 268	19 833
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	22 268	19 833	22 268	19 833

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	4 304	3 400	904
Actif circulant et charges constatées d'avance.	1 263 698	1 263 698	0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

239 621

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	16 369
Autres créances.....	220 901
Disponibilités.....	2 351

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	8 912	2 700	2 555	9 058
Autres postes d'actif.....	7 373	46 574	7 373	46 574
Total.....	16 286	49 275	9 929	55 632

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

NEANT

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg	34 225	8 366		42 591
Total.....	34 225	8 366		42 591

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	670 761	134 257	503 881	32 623
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	191 411	191 411		
Dettes fiscales et sociales.....	125 990	125 990		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	5 030	5 030		
Produits constatés d'avance.....	1 008 869	1 008 869		
Total.....	2 002 061	1 465 557	503 881	32 623

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

110 750

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	689
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	37 111
Dettes fiscales et sociales.....	72 950
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

Les produits constatés d'avance s'élèvent à la somme totale de 1 008 869.03 euros :

Hébergement pensions élèves lycée : 537 363.72

Contribution pension familles : 123 820.39

Cotisations diverses élèves lycée : 26 655.75

Panneau publicitaire : 1 029.17

Taxe apprentissage à affecter : 320 000.00

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ASSD INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie
EMPR CRCA 56001580771	454 179,84	NON RECENSE	
EMPR CRCA 330787	215 891,74	NON RECENSE	

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts..... 29 627
Avals et cautions.....
Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée.....
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

Indemnités de fin de carrière :

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière dont le montant s'élève à 84 544.93 euros . Une provision a été constatée à hauteur de 42 591.12 euros

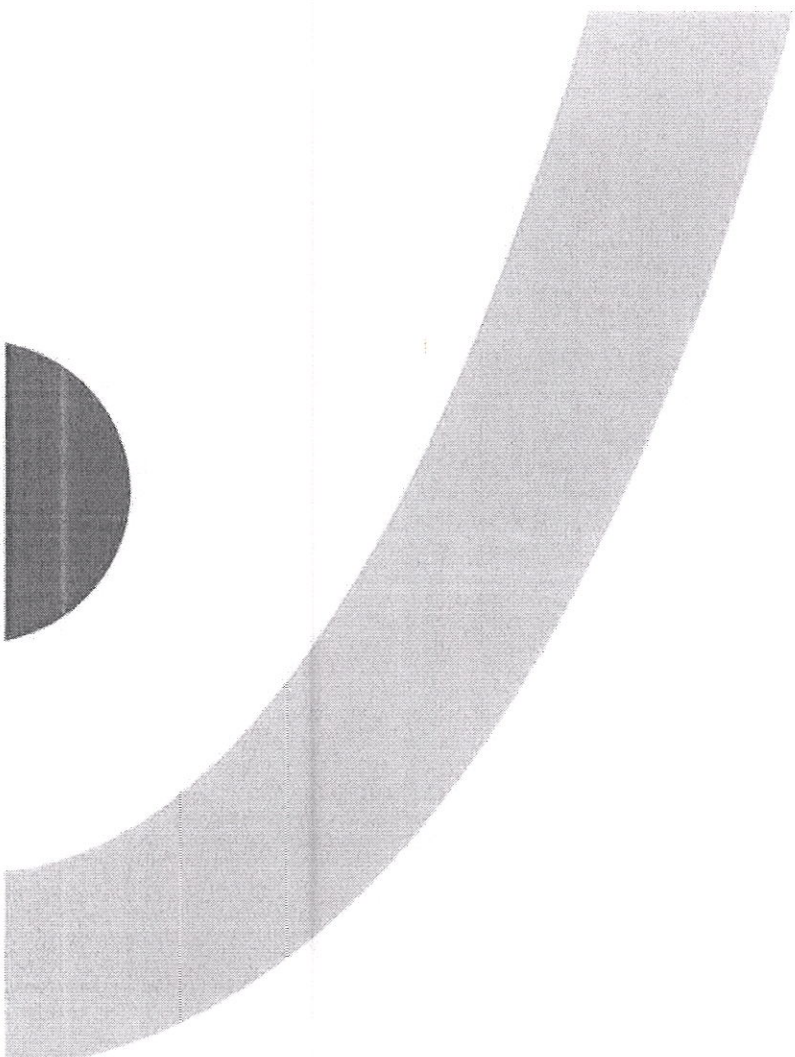
HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ANNEXE COMPTABLE DU BILAN PEDAGOGIQUE

2018	Montant		N-1	
	N	%	N-1	%
Origines des Fonds				
Ressources provenant des entreprises				
Entreprises	104 359	18,98	66 440	11,53
Etat collectivités locales Ets Publics	2 240		0	
Entreprises via Fongécif Oma Faf	289 473	52,65	254 021	44,09
Particuliers	0	0,00	525	0,09
sous total	396 072	72,03	320 986	55,71
Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances Européennes	0		0	
Etat	0	0	1 200	0,21
Régions	76 754	13,96	123 290	21,40
Autres collectivités territoriales	0	0,00	25 891	4,49
sous total	76 754	13,96	150 381	26,10
Autres				
Autres organismes de formation	60 390	10,98	89 770	15,58
Autres ressources	16 626	3,02	15 058	2,61
sous total	77 016	14,01	104 828	18,19
Total	549 842		576 195	

Finalité des actions	Montant		Montant	
	N	%	N-1	%
Diplômantes	316 950	57,64	248 262	43,09
perfectionnement prof. Et qualifiant	94 453	17,18	209 811	36,41
insertion sociale	138 439	25,18	118 122	18,73
Total	549 842		576 195	



**INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION -
COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE**

2, rue Léopold Alixant

39330 MOUCHARD

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2018

hlp



EXPERTS
ET PASSIONNÉS

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION - COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

Siège social : 2, rue Léopold Alixant - 39330 MOUCHARD

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Compagnons,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

I - CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée, au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Nantes, le 02 avril 2019

HLP Audit

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Freddy GARCIN
Associé

